

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 AVRIL 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 2
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 29/03/2018

Le 5 Avril 2018, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Richard SIMMINI.

**OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Création d'un poste de refoulement - Achat d'un terrain
Montberthoud à Savigneux**

Dans le cadre des travaux de création d'un réseau d'assainissement collectif au hameau de Montberthoud à Savigneux, un poste de refoulement doit être créé. Afin de permettre l'implantation de ce poste, la CCDSV doit procéder à l'achat d'une parcelle. Ce projet nécessite l'acquisition partielle de la parcelle ZL 316 pour une surface totale de 58 m². Il s'agit de terrain non cultivé et situé en zone N du PLU de Savigneux.

Un accord à l'amiable est intervenu avec le représentant du propriétaire M. LESPINASSE Denis, du GAEC de Montberthoud, sur la base d'un prix de 2€/m².

Le cout du terrain est de 116 €. La CCDSV prend en charge les frais de géomètre et de notaire pour l'acquisition, estimé à 3 500 € H.T, soit un total de 3 616 € H.T.

Les crédits sont inscrits au budget assainissement, section d'investissement, opération 52-cpte 2315/81118

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'acquisition partielle de la parcelle cadastrée ZL 316 pour une surface de 58 m², appartenant au GAEC de Montberthoud à Savigneux, au prix de 2€/m² soit 116 € pour l'installation d'un poste de refoulement ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer l'acte d'acquisition à intervenir et toutes pièces administratives, techniques et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180405-2018C39-AS
Affichage le : 12 AVR. 2018

12 AVR. 2018

A Trévoux, le 5 avril 2018

Le Président,
Bernard GRISON



(Signature of Bernard Grison)